

PROCES-VERBAL de l'Assemblée générale ordinaire

de l'ASPMAD - CMS Nord vaudois

30 avril 2025 – Grande salle de Suchy

1. Ouverture de l'Assemblée par le Président de l'AG, M. Claude Roulet

Monsieur Roulet, Président de l'Assemblée générale de l'Association pour la Prévention, l'Aide et les Soins à Domicile du Nord vaudois (ASPMAD), salue les membres privé·e·s, les délégué·e·s des institutions, les délégué·e·s des communes, les collaborateurs et collaboratrices de l'ASPMAD et les invité·e·s.

Monsieur Roulet ouvre officiellement l'Assemblée générale de l'ASPMAD Nord vaudois. Il salue également les membres du Comité, les représentants des communes ainsi que les représentants de la société civile.

2. Accueil par le Syndic de Suchy

Accueil de Monsieur Le Syndic, Thierry Hermann

« Mesdames et Messieurs, en tant que Syndic de Suchy je suis très heureux d'accueillir l'ASPMAD dans ces lieux. D'autant plus heureux que j'ai pu bénéficier des services des CMS et que j'ai découvert à cette occasion des gens professionnels, serviables, efficaces.

Ce village c'est 400 hectares de cultures agricoles, 200 hectares de forêts, mais aussi une population qui est passée de 400 en 2005 à environ un peu plus de 670 aujourd'hui. Nous rencontrons des problématiques qui touchent du domaine social, des questions de santé, et problèmes de déplacements.

A ce titre, voir des voitures du CMS apporter des soins aux personnes âgées ou à celles qui ne sont pas en état de prendre leur voiture ou le car postal, c'est toujours se dire que oui on se plaint de la facture sociale, de la cherté du système de santé mais cette qualité et cette proximité qu'apporte les CMS ne sont pas un luxe mais une nécessité. Ils amènent plus qu'un confort de vie, ils amènent un lien vital avec une préoccupation du quotidien de chacun des clients du CMS. Voir les véhicules de l'ASPMAD traverser Suchy c'est comprendre d'avoir la chance de les avoir dans un village qui n'a pas de cabinet médical.

Vous accueillir à Suchy c'est donc pour moi l'occasion de vous rendre hommage et de vous dire merci. Mais ce village n'est pas qu'une paire de personnes sollicitant vos services. Le tissu social est bien plus variée avec des sociétés locales, le tir, l'abbaye, les Paysannes vaudoises, mais aussi une troupe de théâtre un club de motocross, une troupe de jeunes talents qui font des comédies musicales. Ces sociétés locales c'est une façon de mélanger les personnes du village, les familles, les générations autour de certains projets.

Parmi les projets originaux et innovants, nous avons une cellule de conservation de nos forêts. Renouveler les infrastructures comme ce bâtiment multifonctionnel qui a été construit en 2015 et qui permet aussi d'accueillir des personnalités pour porter la voix des problématiques de campagne. C'est aussi montrer un certain dynamisme à notre échelle par exemple dans le développement durable.

A ce sujet, je vous livre un projet qui me tiens à cœur et qui devrait vous interpeller car c'est un travail en réseau local. J'ai engagé des étudiants récemment pour créer au niveau de Suchy, un réseau d'entraide dans le village. Il s'agit de mettre en contact les personnes qui vivent au même endroit. Les personnes de l'ASPMAD qui voient des personnes isolées, sont parfois le seul contact humain de leur journée et je pense qu'elles seront sensibles à cette volonté de mettre en place ce que j'appelle un réseau local. Ce projet s'inscrit donc dans une réflexion du bien vivre ensemble.

Je vous remercie vivement d'avoir choisi ce village pour votre Assemblée. Je vous souhaite qu'elle soit fructueuse et conviviale et vous laissera un souvenir radieux de ce village. N'hésitez pas à revenir par chez nous si le cœur vous en dit. Merci et bonne soirée. »

Monsieur Claude Roulet remercie Monsieur Le Syndic pour la présentation.

3. Désignation des scrutateurs·trices

Madame Gigandet et Monsieur Delay sont désignés scrutateurs.

- **Présences** : 36 représentants de communes présents (10 voix par commune) ; 19 membres privés (chacun 1 voix) - Art. 12/al. 1 et 2 des statuts, soit **379 voix**.

La liste des présences est disponible auprès de l'Assistanat de direction de l'ASPMAD pour les personnes qui le souhaitent.

Monsieur Roulet remercie la Commune de Suchy d'accueillir cette Assemblée générale ordinaire.

PROCES-VERBAL de l'Assemblée générale ordinaire

de l'ASPMAD - CMS Nord vaudois

30 avril 2025 – Grande salle de Suchy

4. Adoption de l'ordre du jour du 30 avril 2025

Les membres de l'Assemblée générale ayant été convoqués conformément à l'article 10 alinéa 5 des statuts, l'Assemblée générale ordinaire peut donc siéger.

Monsieur Roulet donne lecture de l'ordre du jour qui a été transmis en temps voulu.

La discussion est ouverte. La parole n'est pas demandée, la discussion est fermée. L'ordre du jour sera suivi tel que présenté.

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

5. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 24 avril 2024

Monsieur Roulet demande si une modification au procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 24 avril 2024 est demandée. La discussion est ouverte. La parole n'est pas demandée, la discussion est fermée.

Monsieur Roulet procède au vote à main levée. Celles et ceux qui acceptent le procès-verbal du 24 avril 2024 sont priés de lever la main : **0** Objections / **1** Abstentions

Le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 24 avril 2024 est adopté.

6. Présentation des 35 ans de l'ASPMAD Nord vaudois, Directeur Thierry Azzola

Diffusion de la vidéo des 35 ans de l'ASPMAD Nord vaudois.

7. Rapport du Président du Comité, M. Olivier Petermann : ouverture de la discussion

Monsieur Claude Roulet donne la parole à Monsieur Olivier Petermann, Président de l'Association.

« Mesdames, Messieurs, Monsieur Le Syndic, Chères et Chers membres de l'ASPMAD,

C'est avec plaisir que je prends la parole ce soir pour vous présenter quelques moments marquants de l'année 2024, et pour vous remercier, au nom de toute l'équipe des CMS du Nord vaudois, pour votre soutien.

Votre engagement et votre confiance sont essentiels pour nous. Grâce à vous, nous pouvons continuer à accompagner la population avec proximité et bienveillance.

En 2024, notre activité a beaucoup augmenté parce que la population vieillit et que les besoins s'accroissent.

Notre priorité reste la même : offrir des services de qualité, pas seulement des soins, mais aussi des conseils pour rester en bonne santé le plus longtemps possible. Notre crédo donc, pour l'année 2024 a été de mettre en avant la prévention en mettant l'accent sur la formation de nos collaborateurs. Nous avons, par exemple, formé nos équipes pour qu'elles puissent donner des conseils simples et concrets à nos clients, afin qu'ils restent autonomes le plus longtemps possible.

Nous avons aussi lancé un nouveau projet sur la sécurité des patients. Une formation a été mise en place à l'attention de nos cadres pour apprendre de nos erreurs, sans blâmer, pour comprendre ce qui s'est passé et éviter que cela ne se reproduise. C'est une manière de progresser ensemble, avec bienveillance.

L'accueil des nouveaux collaborateurs a aussi été amélioré. Nous avons créé un parcours d'intégration pour les aider à mieux comprendre notre fonctionnement et nos valeurs dès leur arrivée. Cela facilite leur entrée dans le métier, qui est exigeant mais passionnant.

Je veux aussi saluer ici l'engagement de toutes nos collaboratrices et tous nos collaborateurs. Leur professionnalisme, leur écoute et leur humanité sont la vraie richesse de notre Association.

Avant de conclure, j'aimerais rendre hommage à M. Jean Claude Ruchet, décédé en octobre dernier. Il a été un acteur important de la vie sociale à Yverdon et un membre fidèle du comité de notre association. Nous garderons le souvenir de son soutien et de sa bienveillance.

Merci de votre attention et je vous souhaite une excellente Assemblée générale. »

Monsieur Claude Roulet remercie Monsieur Petermann. Les applaudissements retentis approuvent l'acceptation du rapport du Président du Comité. Le point 7 est accepté.

PROCES-VERBAL de l'Assemblée générale ordinaire

de l'ASPMAD - CMS Nord vaudois

30 avril 2025 – Grande salle de Suchy

8. Rapport de la Direction, M. Thierry Azzola : ouverture de la discussion

Monsieur Roulet passe la parole à Monsieur Thierry Azzola, Directeur de l'Association.

« Chères et Chers membres, Monsieur Le Syndic, Mesdames, Messieurs, Chères et Chers collègues,

C'est avec une certaine émotion que je m'adresse à vous ce soir. L'émotion d'un collaborateur qui a évolué depuis plus de 25 ans au sein de l'ASPMAD qui fête actuellement ses 35 ans. Comme chaque année, depuis 35 ans, nous sommes fiers du travail accompli et de continuer à soutenir à domicile, les habitants du Nord vaudois.

Cette mission qui nous a été confiés du maintien à domicile en respectant les besoins des clients et de leurs proches, ainsi que l'obligation de prise en charge et l'équité de traitement sans distinction de race, origine, genre, religion habitent nos collaborateurs au quotidien.

M. Gaylord Michaud, Responsable des Finances, vous présentera nos résultats dans un deuxième temps.

Je ne vais pas revenir sur les actions menées tout au long de l'année, dont certaines ont été nommées par notre Président et que vous retrouverez dans notre rapport annuel. Je vais plutôt m'attarder, qu'un peu rassurez-vous, sur ces 35 ans de bons et loyaux services auprès de la population.

Dès sa création et dans un contexte socio-sanitaire fertile, l'ASPMAD a toujours su faire preuve d'adaptation, de développement, de nouveaux partenariats et je l'espère d'humanité. Chacune et chacun des Directions précédentes ont été habités de ce désir d'adaptation et d'innovation. Nous pouvons les remercier pour leur management humain, novateur et collaboratif.

Mais que serait l'ASPMAD sans les partenaires de la santé et du social de notre belle région ? Les communes, hôpitaux, EMS, services sociaux et tant d'autres composent notre réseau du Nord vaudois et tous ensemble contribuons à mener notre belle mission.

Car fort de ses 35 ans d'expérience, nous allons vivre avec nos partenaires un contexte sociodémographique sans précédent. Et oui le baby-boomer est bientôt le papy-boomer que je suis, vous le dit, nous allons devoir faire encore plus preuve d'adaptation, d'innovation et de collaboration dans les années à venir. Mais n'oublions pas de conserver cette humanité qui nous caractérise. Sachons rester proche des besoins de la population dont l'avenir de sa santé postule sur le maintien à domicile. Inscrivons-nous dans un passage d'un système de soins à un système de santé. Développons nos compétences en matière de prévention. Soutenons la capacité que chacun et chacune possède à se maintenir en santé.

Je suis fier de diriger cette grande Association avec l'aide des différents membres de la Direction, d'un comité bienveillant et structurant et bien sûr de tous nos collaborateurs qui font notre grande richesse.

Merci à toutes et tous pour votre écoute, je vous souhaite une excellente Assemblée générale. »

Monsieur Claude Roulet remercie Monsieur Azzola pour ces propos et considère que les applaudissements de la salle sont compris comme approbation de ce rapport. Le point 8 est accepté.

9. Comptes 2024 : ouverture de la discussion

Monsieur Roulet donne la parole à Monsieur Gaylord Michaud, Responsable des Finances, qui présente les comptes 2024.

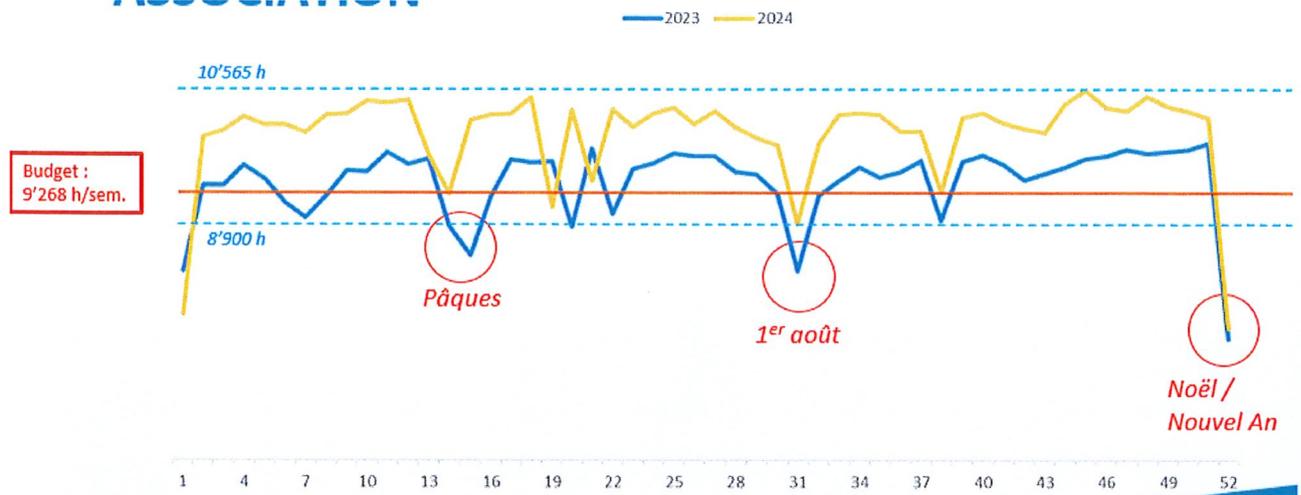
Résultats 2024 – Chiffres clés :

	Réalisé 2023	Réalisé 2024
▪ Variation d'activité	+ 5,3%	+ 6,8%
▪ Heures de prestations	491'215	524'677
▪ Comptes annuels (en KCHF)	78'750	86'160
▪ Nb de collaborateurs (en EPT)	628,9	643,5
▪ Nb employés temporaires (en EPT)	53,2	77,5

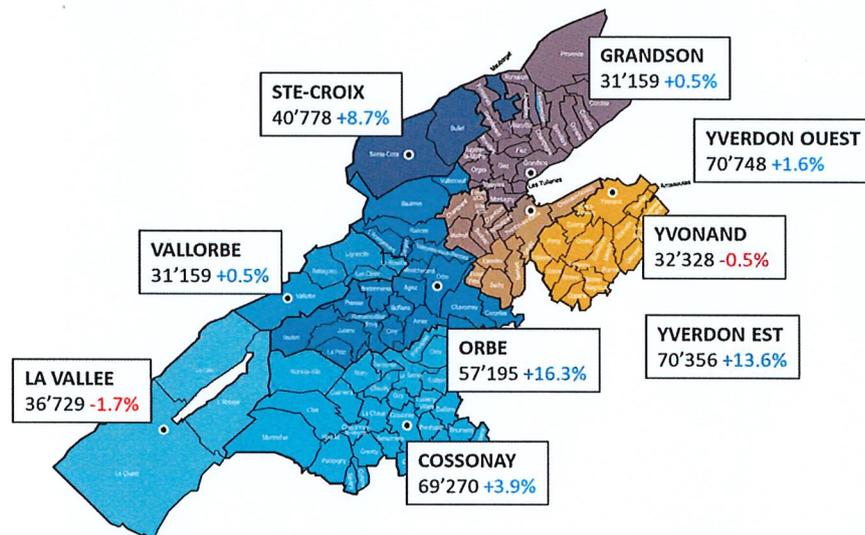
En 2024 nos prestations ont progressé de plus de 33'000 heures. Notre enveloppe budgétaire a aussi augmenté à 86 millions. La conséquence de cette augmentation d'activité est que notre effectif et personnels intérimaires ont également augmenté.

PROCES-VERBAL de l'Assemblée générale ordinaire de l'ASPMAD - CMS Nord vaudois 30 avril 2025 – Grande salle de Suchy

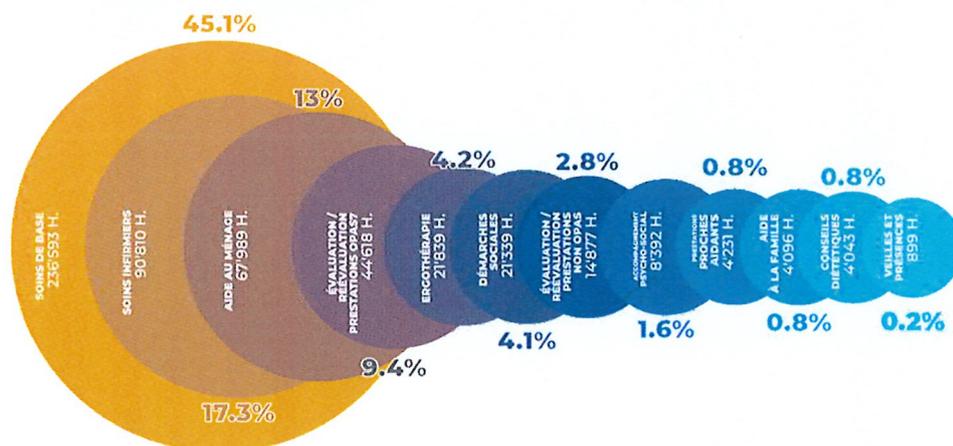
Nos activités – L'ÉCG de notre Association :



Suivi activité CMS :

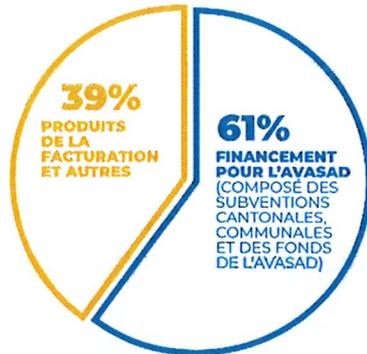


Répartition des prestations :



PROCES-VERBAL de l'Assemblée générale ordinaire de l'ASPMAD - CMS Nord vaudois 30 avril 2025 – Grande salle de Suchy

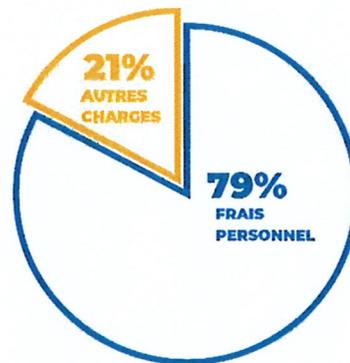
Répartition des produits d'exploitation :



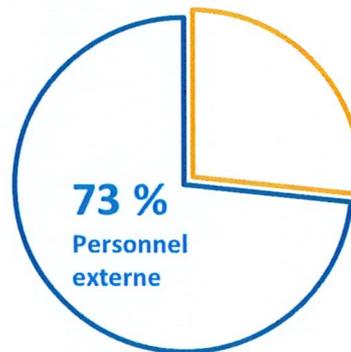
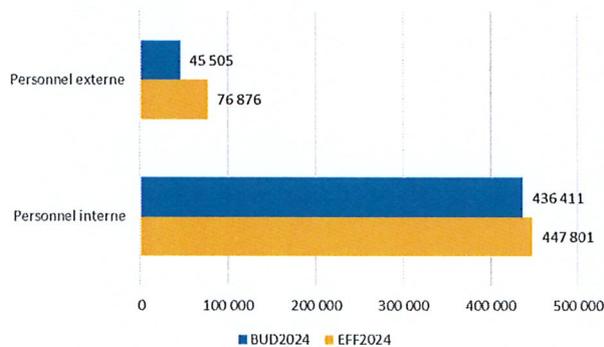
kCHF	2023	2024	
Financement par l'AVASAD	47 535	52 806	+11%
Facturation aides et soins	26 214	28 487	+9%
Livraisons	2 518	2 653	5%
Autres produits d'exploitation	2 414	2 170	-10%
TOTAL DES PRODUITS	78 681	86 116	+9%

Répartition des charges d'exploitation :

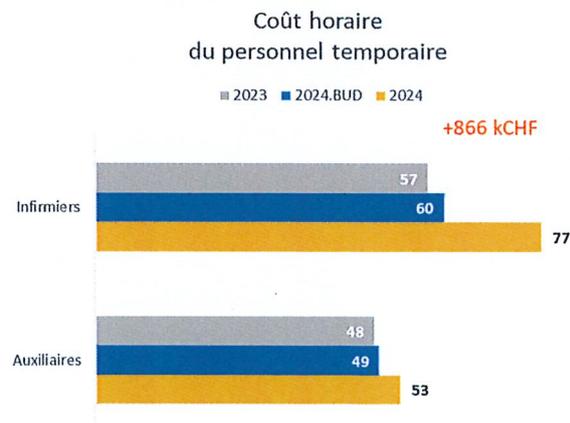
kCHF	2023	2024	
Frais de personnel	64 012	67 653	+6%
Honoraires et prestations de tiers	5 726	9 002	+57%
Frais de déplacements	4 317	4 524	+5%
Charges d'exploitation	4 643	4 997	+8%
TOTAL DES CHARGES	78 698	86 176	+9%



Utilisation de nos ressources :



Impact du personnel temporaire :



En comparaison au budget 2024, le besoin supplémentaire en personnel externe pour couvrir l'augmentation des activités a engendré un **surcoût de kCHF 1'147** dû à l'évolution des taux horaires

PROCES-VERBAL de l'Assemblée générale ordinaire de l'ASPMAD - CMS Nord vaudois

30 avril 2025 – Grande salle de Suchy

Résultat opérationnel : (avant affectations)

kCHF	EFFECTIF 2024	BUDGET 2024	EFFECTIF 2023
Dotations et charges salariales	-67 063	-65 338	-63 532
Tiers, honoraires et frais de personnel	-9 636	-4 872	-6 247
Charges de matière et transport	-6 798	-6 180	-6 455
Autres charges d'exploitation	-2 754	-2 656	-2 515
Recettes de prestations	28 529	25 570	26 294
Autres recettes	3 764	3 310	3 819
Contributions publiques	1 067	1 346	1 084
Mouvements de fonds et de capitaux	40	-	-2
Subvention de l'AVASAD	51 647	48 821	46 850
RÉSULTAT OPERATIONNEL (avant affectations)	-1 205	0	-704

Affectation du résultat :

	TOTAL	ASD		Hors ASD		
		Soins à Domiciles	Dispositif 24/24	Logistique	Sécutel	Prévention
2024						
Résultats Opérationnels	-1 205	-848	-390	39	1	-8
Financement AVASAD 90/10	1 159	763	390	0	-1	7
Utilisation Réserve d'exploitation	46	85	0	-39	0	1
Résultat de l'exercice	0	0	0	0	0	0
2023						
Résultats Opérationnels	-704	-412	-320	22	5	0
Financement AVASAD 90/10	685	371	320	0	-5	0
Utilisation Réserve d'exploitation	19	41	0	-22	0	0
Résultat de l'exercice	0	0	0	0	0	0

Capitaux au 31.12.2024 :

kCHF	Fonds Affectés	Capital Lié	TOTAL
Au 01.01.2024	258	461	719
Attribution	37		37
Utilisation	-74	-49	-123
Au 31.12.2024	221	412	633

Monsieur Claude Roulet remercie Monsieur Gaylord Michaud pour ces informations complémentaires. Comme indiqué au point 9 de l'ordre du jour, la discussion demeure tout de même ouverte concernant ces comptes. La parole n'est pas demandée, la discussion est fermée.

La présentation peut être consultée sur demande auprès de l'Assistanat de direction de l'ASPMAD.

10. Rapport de la Commission de gestion

Monsieur Claude Roulet donne la parole au rapporteur de la commission de gestion, Monsieur Nyffenegger, Municipal de la commune de Ballaigues pour la lecture du rapport sur l'exercice 2024.

La Commission propose d'accepter les comptes 2024 tels que présentés et d'en donner décharge au Comité et à la Direction ; d'accepter le rapport de gestion et d'en donner décharge à la Commission de gestion.

Monsieur Roulet remercie Monsieur Nyffenegger pour la lecture de ce rapport.

La présentation peut être consultée sur demande auprès de l'Assistanat de direction de l'ASPMAD.

PROCES-VERBAL de l'Assemblée générale ordinaire de l'ASPMAD - CMS Nord vaudois

30 avril 2025 – Grande salle de Suchy

11. Adoptions et Décharges

Monsieur Roulet procède aux votations en un seul bloc, à main levée.

Monsieur Roulet demande s'il y a des questions. Ne suscitant pas de question, la discussion est fermée et les points sont acceptés. 0 Abstention

A une large majorité, l'Assemblée valide les points suivants :

- a. *Adoption des comptes 2024*
- b. *Décharge aux contrôleurs de comptes*
- c. *Adoption du rapport de la Commission de gestion*
- d. *Décharge à la Commission de gestion*
- e. *Décharge au Comité de l'ASPMAD*

12. Budget 2025

Monsieur Claude Roulet donne la parole à Monsieur Gaylord Michaud pour la présentation du budget 2025.

Budget 2025 – Chiffres clés :

	BUDGET 2025	EFFECTIF 2024
Heures de prestations	535'426	524'677
Variation d'activité	+ 11.1%	+ 6.8%
Comptes annuels (en KCHF)	86'588	86'160
Nb de collaborateurs (en EPT)	670.6	643.5
Nb employés temporaires (en EPT)	58.9	77.5

Résultats prévisionnels 2025 :

kCHF	BUDGET 2025	BUDGET 2024	EFFECTIF 2024
Dotations et charges salariales	-70 413	-65 338	-67 063
Tiers, honoraires et frais de personnel	-6 571	-4 872	-9 636
Charges de matière et transport	-6 649	-6 180	-6 798
Autres charges d'exploitation	-2 929	-2 656	-2 754
Recettes de prestations	28 960	25 570	28 529
Autres recettes	3 483	3 310	3 764
Contributions publiques	1 256	1 345	1 067
Mouvements de fonds et de capitaux	-	-	86
Subvention de l'AVASAD	52 863	48 821	52 805
RESULTAT DE L'EXERCICE	0	0	0

Monsieur Roulet remercie Monsieur Michaud pour ce rapport.

La présentation peut être consultée sur demande auprès de l'Assistanat de direction de l'ASPMAD.

13. Elections complémentaires

- a. **M. Claude Roulet, Président de l'Assemblée générale**
- b. **Mme Laurence Marchand, membre du Comité, représentante des communes**
- c. **Un-e membre délégué de l'ASPMAD à l'Assemblée des délégués de l'AVASAD**

PROCES-VERBAL de l'Assemblée générale ordinaire de l'ASPMAD - CMS Nord vaudois

30 avril 2025 – Grande salle de Suchy

- a. Monsieur Claude Roulet accepte de renouveler son mandat de Président.
- b. En remplacement de Monsieur Roten, ayant fait part de sa démission, il convient de le remplacer. L'Assemblée des Syndics du district du Nord vaudois a désigné Madame Laurence Marchand, Syndique à la commune de Chavornay. Madame prend la parole afin de résumer son parcours.
Par les applaudissements, Monsieur Roulet considère que Madame Marchand est désignée membre du Comité.
- c. En remplacement de Monsieur Roten, Olivier Petermann propose à Madame Laurence Marchand de reprendre ce mandat.
Par les applaudissements, Monsieur Roulet considère que Madame Marchand accepte le mandat de membre déléguée de l'ASPMAD à l'Assemblée des délégués de l'AVASAD.

Sont élus à l'unanimité :

M. Claude Roulet, Président de l'Assemblée générale

Mme Laurence Marchand, représentante des communes, membre du Comité

Mme Laurence Marchand, membre déléguée de l'ASPMAD à l'Assemblée des délégués de l'AVASAD

14. Cotisation annuelle

Le Comité propose de maintenir le montant des cotisations individuelles à CHF 30. – et celles de couple à CHF 50. –.

Monsieur Roulet ouvre la discussion à ce sujet. La parole n'est pas demandée, la discussion est fermée. Monsieur Roulet rappelle qu'il est également possible de faire un don à l'Association en plus des cotisations.

Celles et ceux qui acceptent de maintenir les cotisations annuelles à CHF 30. – individuel et CHF 50. – par couple sont priés de lever la main. Avis contraire : 0. Abstention : 0.

Les montants des cotisations sont maintenus, soit :

CHF 30. – individuel et CHF 50. – couple

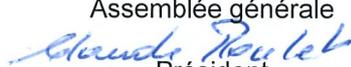
15. Divers et propositions individuelles

Dans le cadre de la convocation, le Comité n'a pas reçu de questions ou de propositions. Monsieur Roulet ouvre la discussion.

- Diffusion d'une vidéo de présentation de l'ASPMAD Nord vaudois.

Monsieur Claude Roulet prend la parole et remercie les personnes présentes pour leur participation et remercie la commune de Suchy pour l'accueil. Il remercie également toutes les personnes œuvrant auprès de notre Association. Il souhaite à toutes et à tous une bonne soirée et un bon retour dans leurs foyers.

L'Assemblée est levée à 20h00

Assemblée générale

Président

Claude Roulet

Comité de l'ASPMAD

Président


Olivier Petermann

ASPMAD

Assistante de direction


Marine Hadorn

Montagny, le 30 avril 2025/mh